

221C1168
FR0000051732-FS0404

21 mai 2021

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

ATOS SE
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 21 mai 2021, la société de droit de l'Etat du Delaware Finsur Corp¹ (1013 Centre Road 403S, Wilmington, Delaware 19805, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en baisse, le 21 mai 2021, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société ATOS SE et détenir 4 657 364 actions ATOS SE représentant autant de droits de vote, soit 4,23% du capital et des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions ATOS SE sur le marché.

¹ Contrôlée par M. Dylan Dariah.

² Sur la base d'un capital composé de 109 993 166 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.